

Introduction à

la qualité de l'air au Nouveau-Brunswick



Introduction à la qualité de l'air au Nouveau-Brunswick

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

2022

Communiquez avec le
ministère de l'Environnement et des
Gouvernements locaux pour de plus
amples renseignements :

(506) 460-6602
elg/egl-info@gnb.ca

ISBN 978-1-4605-3081-8



Table des matières

Introduction.....	2
L'air que nous respirons.....	3
Qu'est-ce qui influence la qualité de l'air?.....	3
Transport à grande distance.....	4
Effets locaux.....	4
Surveillance de la qualité de l'air.....	6
Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Nouveau-Brunswick.....	7
Qu'y a-t-il dans l'air.....	8
Polluants atmosphériques courants.....	8
Matières particulaires.....	8
Types de matières particulaires.....	9
Ozone troposphérique (O ₃).....	10
Dioxyde de soufre (SO ₂).....	11
Oxydes d'azote (NO _x).....	11
Sulfure d'hydrogène (H ₂ S).....	13
Composés organiques volatils (VOCs).....	14
Monoxyde de carbone (CO).....	14
Gaz à effet de serre et changement climatique.....	16
Les effets du changement climatique.....	16
Principaux gaz à effet de serre.....	17
Dioxyde de carbone (CO ₂).....	17
Méthane (CH ₄).....	17
Oxyde nitreux (N ₂ O).....	18
Actions contre les changements climatiques.....	19
Travailler ensemble à assurer la qualité de l'air.....	21
Qu'est-ce qui améliore la qualité de l'air?.....	21
Législation.....	21
Coopération fédérale, provinciale et territoriale.....	21
Prévention et contrôle de la pollution.....	22
Observation et exécution.....	23
Sensibilisation à l'environnement.....	23
Engagement communautaire.....	23
Qu'est-ce que les gens peuvent faire.....	25



Introduction

Les Néo-Brunswickois jouissent d'un air relativement propre et sain, comparativement à de nombreuses autres régions du monde. Toutefois, les changements rapides dans les activités humaines au cours du dernier siècle ont eu des conséquences néfastes, au Nouveau-Brunswick et ailleurs dans le monde. L'air n'est pas un élément que nous pouvons tenir pour acquis.

La recherche nous apprend que la pollution de l'air peut avoir un effet sur la santé de notre environnement et sur la santé humaine. Au Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux s'emploie à protéger et à améliorer la qualité de l'air dans l'environnement extérieur. La qualité de l'air intérieur est la responsabilité du ministère de la Santé, sauf pour les lieux d'affaires, où elle est la responsabilité de Travail sécuritaire NB (les employés du gouvernement fédéral travaillant au Nouveau-Brunswick sont couverts par la législation fédérale). Étant donné que l'air se déplace à l'intérieur et à l'extérieur, d'une province à l'autre et au-delà des frontières internationales, la gestion de la pollution atmosphérique peut être un enjeu très complexe et multi-juridictionnel.

Plus on comprend les enjeux nous pouvons alors agir pour assurer une bonne qualité de l'air dans l'avenir. Comme point de départ, cette brochure présente une introduction aux éléments qui influence la qualité de l'air, en mettant l'accent sur l'expérience du Nouveau-Brunswick, et suggère des sources pour de plus amples renseignements sur des sujets qui pourraient vous intéresser plus particulièrement.

Nous examinons ici la pollution atmosphérique qui touche notre province et discutons des facteurs qui peuvent influencer la qualité de notre air. Nous examinons certains des polluants atmosphériques les plus courants : que sont ils, d'où ils viennent et dans quelle mesure ils ont un effet sur notre environnement et notre santé. Nous présentons également les programmes existants et les lois en vigueur qui nous aident à protéger la qualité de l'air, à suivre nos progrès et à prendre les mesures appropriées lorsque la pollution devient un problème. Enfin, nous suggérons quelques moyens par lesquels les Néo-Brunswickois peuvent contribuer à l'assainissement de l'air.



L'air que nous respirons

La composition de l'air change presque constamment d'une saison à l'autre et est considérablement influencée par les conditions météorologiques. Elle change également en raison de facteurs locaux, régionaux et internationaux, ainsi que d'événements naturels et d'activités humaines.

L'air « pur » contient environ 79 % d'azote, 20,9 % d'oxygène, 0,04 % de dioxyde de carbone et des traces d'autres gaz et composants. La « pollution de l'air » est le terme général utilisé pour décrire les substances indésirables, potentiellement dangereuses, qui peuvent également se trouver dans notre air.

La pollution atmosphérique peut avoir toutes sortes d'effets sur l'environnement et la santé. Elle est particulièrement problématique pour les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiaques. Elle peut également réduire la visibilité (brume sèche), endommager les matériaux, réduire la production agricole, nuire aux forêts, aux poissons et à la faune, et altérer la qualité de nos lacs, de nos cours d'eau et de notre eau potable. Certains contaminants atmosphériques peuvent avoir des effets défavorables sur les bâtiments et d'autres infrastructures. Les polluants atmosphériques peuvent également causer des nuisances pour notre confort et notre bien-être, comme la poussière et les odeurs excessives.

Qu'est-ce qui influence la qualité de l'air?

La pollution atmosphérique se présente sous de nombreuses formes et provient de nombreuses sources différentes. La nature influence et contribue : la fumée des feux de forêt, la poussière et le pollen transportés par le vent, les orages, les embruns salés de l'océan et même l'éruption d'un volcan lointain peuvent influencer sur la qualité de l'air au Nouveau-Brunswick. De nombreux polluants sont présents naturellement dans l'environnement. Les activités humaines peuvent également augmenter la concentration de polluants dans l'atmosphère. Par exemple, en épandant du sable sur les routes en hiver ou en concassant de la roche dans une gravière, nous augmentons la quantité de poussière dans l'air.

Il n'est pas étonnant que la pollution d'origine humaine ait tendance à nous préoccuper davantage au quotidien que la pollution d'origine naturelle. Par exemple, lorsque les gens brûlent des pneus ou des déchets, ou n'utilisent pas correctement un poêle à bois, toute une série de gaz nocifs sont rejetés dans l'atmosphère. La principale source de ce type de pollution atmosphérique est la combustion de carburants : pour les transports, pour chauffer nos bâtiments, pour produire de l'électricité et pour faire fonctionner les industries.



Transport à grande distance

Les frontières ne signifient rien lorsqu'il s'agit de pollution atmosphérique. En fait, une grande partie de la pollution atmosphérique du Nouveau-Brunswick est d'origine transfrontalière, provenant de sources situées au-delà de nos frontières provinciales. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la surveillance des polluants transportés sur de

Le courant-jet

Le courant-jet est une zone de vents forts en altitude qui transporte les principaux systèmes météorologiques du monde entier dans une direction générale d'ouest en est. Le courant-jet peut avoir un effet sur l'écoulement de l'air en surface et, par conséquent, sur la distribution et l'élimination des polluants de l'atmosphère.

longues distances et dans l'établissement d'ententes avec d'autres juridictions.

Les masses d'air peuvent traverser les zones densément peuplées et industrialisées du centre du Canada et des États-Unis avant de nous atteindre, en ramassant des polluants au passage. (Pensez aux ciels jaunes et brumeux que nous observons parfois lorsque de grands feux de forêt brûlent en Ontario et au Québec.)

En règle générale, le sud du Nouveau-Brunswick est plus pollué par le **transport à longue distance** que le nord de la province, qui a tendance à être influencé par des masses d'air plus propres.

La distance parcourue par les polluants atmosphériques dépend de leur nature, du lieu et de la manière dont ils sont **émis**, ainsi que des conditions atmosphériques. Les polluants qui restent dans les basses couches de l'atmosphère sont souvent **déposés** près de leur source, tandis que d'autres sont **transportés** sur plusieurs centaines de kilomètres avant que leurs effets ne soient constatés. Au Nouveau-Brunswick, l'effet du transport à grande distance est important pour l'ozone troposphérique, les dépôts acides et les particules fines.

Effets locaux

Les conditions géographiques et météorologiques locales ont une forte influence sur la qualité de l'air. La forme en entonnoir de la baie de Fundy, par exemple,

Pollen

La « poussière » jaune que vous voyez dehors certains matins de printemps ou d'été est probablement du pollen. On peut parfois le voir sur le sol, sur les véhicules garés à l'extérieur pendant la nuit et même à la surface des lacs. Le pollen est libéré en grande quantité par les conifères tels que l'épicéa, le sapin, le pin et le cèdre.

peut canaliser l'air pollué du sud-ouest vers le sud-est de la province, et ces eaux froides de l'Atlantique contribuent à refroidir l'air près de la surface, ce qui peut empêcher la pollution de monter et de se mélanger.



Les polluants ont tendance à se rassembler dans les zones basses ou les vallées, et le terrain vallonné du Nouveau-Brunswick comporte de nombreuses « poches » où les inversions de température sont plus fréquentes et où les vents sont faibles. Les inversions se produisent lorsque la température augmente avec l'altitude au lieu de diminuer, créant ainsi une barrière invisible qui empêche les polluants de se disperser comme ils le feraient normalement.

D'autres effets locaux au Nouveau-Brunswick comprennent le brouillard et les vents autour de la baie de Fundy. Lorsque le brouillard recouvre nos communautés, il réduit la visibilité et son humidité peut réagir avec les polluants, aggravant leurs effets sur les humains et l'environnement.

Une brise fraîche peut sembler « purifier l'air », mais ce n'est pas toujours aussi bon qu'il n'y paraît. Les brises côtières peuvent remettre en circulation la même masse d'air. L'air pollué peut voyager au large et revenir à l'intérieur des terres au-dessus des zones peuplées, éventuellement plusieurs fois, ce qui entraîne des épisodes qui contribuent à l'appauvrissement de la qualité de l'air. Le vent peut également soulever la poussière et répandre les spores et le pollen libérés par les plantes, ce qui accroît le malaise des personnes allergiques.

D'où provient notre pollution atmosphérique?

Des études tendent à indiquer qu'une grande partie de la pollution atmosphérique du Nouveau-Brunswick provient de sources extérieures à la province. Certains polluants, comme l'ozone troposphérique, ont une origine transfrontalière importante. De plus, certaines régions de la province peuvent être plus touchées que d'autres par la pollution atmosphérique transfrontalière. Cela ne nous dispense pas de nous attaquer aux autres sources « locales », mais il est important de le savoir lorsqu'on examine la situation dans son ensemble.



Surveillance de la qualité de l'air

Lorsque l'on parle d'air « frais », on entend généralement par là que l'atmosphère qui nous entoure ne contient pas de fumée ou de polluants visibles et n'a pas de goût ni d'odeur désagréables. Cependant, les mesures subjectives basées sur l'aspect, le goût ou l'odeur peuvent être trompeuses. La seule façon de savoir avec certitude ce que contient l'air, et ce que cela implique pour notre environnement et notre santé est de le surveiller et de l'analyser.

C'est pourquoi le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux surveille divers polluants à des endroits stratégiques et à des sites industriels à travers le Nouveau-Brunswick.

La surveillance est effectuée en continu et, en général, est automatisée. Les industries sont tenues de prendre des mesures pour réduire leurs émissions lorsque les niveaux commencent à s'approcher des limites provinciales.

Les données de surveillance de la qualité de l'air sont disponibles sur le portail de

données sur la qualité de l'air du Nouveau-Brunswick (www.elgegl.gnb.ca/AirNB). Les données du portail sont mises à jour toutes les heures, et il est possible d'accéder à des données antérieures remontant jusqu'à trois ans.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux analyse également tous les résultats de la surveillance et publie des statistiques sommaires annuelles dans les rapports annuels des résultats de la surveillance de la qualité de l'air.

Unités de mesure

Les concentrations de polluants atmosphériques sont mesurées en petites quantités. Par exemple, ppm signifie « parties par million », et ppb signifie « parties par milliard ». Un ppb est une autre façon de dire qu'il y a une partie de contaminant pour chaque milliard de parties d'air. Pensez à une goutte d'eau dans une grande piscine ou, sur le plan temporel, à une seconde en 32 ans.

Les données des stations de surveillance de la qualité de l'air du Nouveau-Brunswick sont également partagées avec le gouvernement fédéral afin qu'elles puissent être communiquées par le biais du programme Cote air santé (CAS). Le programme de la CAS informe le public des conditions actuelles de la qualité de l'air et fournit des prévisions quotidiennes fondées sur une modélisation complexe. La CAS est signalée par un chiffre de 1 à

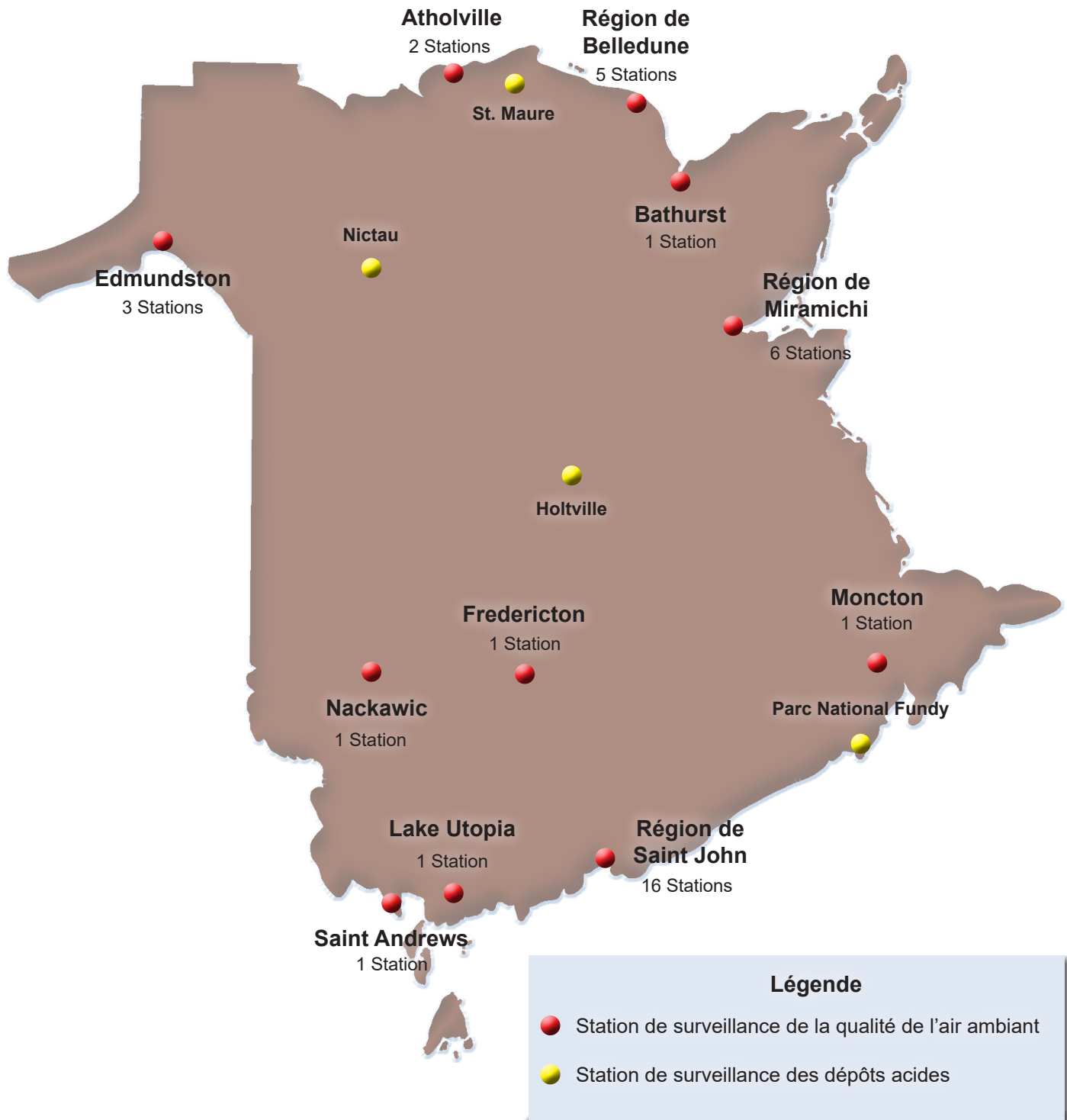
10. Plus le chiffre est élevé, plus la qualité de l'air est mauvaise et plus il est nécessaire de prendre des précautions.

Les valeurs locales de la CAS, les prévisions et les conseils connexes peuvent être consultés sur le site Web de la météo fédérale :

www.meteo.gc.ca



Réseau provincial de la qualité de l'air





Qu'y a-t-il dans l'air

L'air est composé de nombreuses substances différentes. La plupart d'entre elles sont inoffensives ou, comme l'oxygène, même essentielles au maintien de la vie humaine. Un certain nombre de substances, cependant, peuvent altérer la qualité de l'air lorsqu'elles sont présentes en concentrations suffisamment élevées. Beaucoup sont connues pour représenter une menace pour l'environnement et la santé humaine. Examinons quelques-uns des polluants atmosphériques les plus courants; ce qu'ils sont, d'où ils viennent et quelles sont leurs incidences sur l'environnement naturel et notre santé.

par des processus de combustion tels que la combustion de bois de chauffage résidentiel, d'essence, de mazout et de charbon. L'utilisation de combustibles industriels, les travaux de construction, les véhicules à moteur, la poussière des routes et les exploitations agricoles y contribuent également. Les sources naturelles comprennent le pollen transporté par le vent, la poussière, le sable fin, les embruns salés et les volcans. D'autres particules se forment dans l'air lorsque certains polluants gazeux réagissent ensemble. Ces particules sont en partie responsables du « smog » jaunâtre que l'on observe parfois au-dessus des grandes villes.

Principaux polluants atmosphériques

Matières particulaires

Qu'est-ce que c'est?

Le terme « matières particulaires » désigne des grains ou particules de matière solide ou liquide en suspension dans l'air, tels que la poussière, la cendre, la suie, la fumée ou de minuscules particules de polluants. La plupart sont plus petites que des grains de pollen, suffisamment petites pour être transportées sur de longues distances dans l'air. Les particules peuvent constituer une forme importante de pollution atmosphérique.

D'où proviennent-elles?

Les matières particulaires sont créées

Quels en sont les effets?

Les matières particulaires très petites ou « fines », qui sont invisibles, peuvent pénétrer dans les poumons et ralentir l'absorption d'oxygène, ce qui peut exercer

une pression sur le système respiratoire. Les personnes souffrant de problèmes respiratoires sont les plus vulnérables aux effets des fortes concentrations.

Les particules peuvent également avoir des impacts visuels. Par exemple, on peut parfois voir des bâtiments noircis par la

suie dans les anciennes zones industrielles. Les particules peuvent réduire la visibilité en créant une brume ou un smog. Selon leur composition, les particules peuvent également endommager la végétation et corroder le métal et d'autres matériaux.

Polluants atmosphériques courants

Matières particulaires
Ozone troposphérique (O₃)
Dioxyde de soufre (SO₂)
Oxydes d'azote (NOx)
Sulfure d'hydrogène (H₂S)
Composés organiques volatils (COV)
Monoxyde de carbone (CO)



Types de matières particulaires

Particules totales en suspension (PTS)

Des particules de toutes tailles sont représentées dans les particules totales en suspension (PTS). Elles comprennent des particules naturelles, comme le pollen et les spores, ainsi que des particules provenant de véhicules ou de cheminées. Les niveaux de PTS peuvent être plus élevés dans les zones rurales pendant la « saison des allergies » du printemps, lorsque de nombreuses plantes et herbes libèrent leur pollen; dans les zones urbaines, la PTS peut refléter le volume du transport routier, la construction ou d'autres activités produisant de la poussière.

Les PTS ont été une mesure normalisée de la pollution pendant de nombreuses années, mais elles perdent de leur importance à mesure que les efforts de surveillance se concentrent sur les particules plus petites, qui sont plus préoccupantes pour la santé humaine.

Matières particulaires grossière ou « respirables » (PM_{10})

Les PM_{10} sont des particules dont le diamètre est inférieur ou égal à 10 microns. Un micron ne représente qu'un millionième de mètre, de sorte qu'une particule PM_{10} est invisible à l'œil nu.

Les PM_{10} peuvent être constituées de pollen, de spores et de poussière plus petite provenant des routes, des carrières et de l'usure des pneus ainsi que, dans une moindre mesure, du sel marin et des gaz d'échappement des véhicules.

Matières particulaires fines ($PM_{2.5}$)

Les matières particulaires fines ($PM_{2.5}$) ont un diamètre de 2,5 microns ou moins. La source la plus courante de $PM_{2.5}$ est la combustion de combustibles organiques (bois, pétrole, gaz naturel, charbon, etc.), y compris les gaz d'échappement des véhicules, le chauffage domestique et les émissions industrielles. D'autres sources typiques (par exemple la poussière des routes) contribuent relativement peu aux particules.

De nombreuses études menées au cours de la dernière décennie ont confirmé que les particules les plus petites sont les plus importantes pour la santé humaine.



Ozone troposphérique (O₃)

Qu'est-ce que c'est?

L'ozone est un gaz invisible et inodore. On le trouve souvent à des concentrations relativement élevées par temps chaud et brumeux en été. Dans ces conditions, l'ozone troposphérique peut s'accumuler jour après jour pour former une brume blanche ou jaunâtre appelée smog. Les fines particules présentes dans l'air donnent la couleur au smog.

D'où provient-il?

Contrairement à la plupart des autres polluants atmosphériques, l'ozone n'est pas rejeté directement, mais se forme à la suite d'une réaction chimique dans l'air. Il se forme lorsque certains autres polluants présents dans l'atmosphère réagissent ensemble en présence d'une forte lumière solaire. Les orages produisent également de l'ozone. La majeure partie de notre pollution par l'ozone est transportée ici (par le biais du transport sur longues distances) par des masses d'air provenant de régions densément peuplées du nord-est des États-Unis et du centre du Canada.

Quels en sont les effets?

L'ozone troposphérique peut irriter les poumons et rendre la respiration difficile. L'ozone troposphérique peut également endommager les cultures sensibles comme les pommes de terre et les tomates, endommager les forêts et d'autres types de végétation, affaiblir les pneus en caoutchouc et attaquer les métaux et les surfaces peintes.

L'ozone : Bon ou mauvais?

Dans la stratosphère, bien au-dessus de la surface de la Terre, la couche d'ozone naturelle nous protège des rayons ultraviolets nocifs du soleil. Des études ont révélé que l'émission de certaines substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) a provoqué l'amincissement de cette dernière. Des mesures ont été prises pour limiter le rejet de ces substances afin de protéger la couche d'ozone. Cependant, contrairement à la couche d'ozone naturelle, l'ozone troposphérique est le résultat d'une réaction chimique qui a lieu dans la basse atmosphère, juste au-dessus de la surface de la Terre, et il est nocif pour la santé humaine.

Pourquoi l'appauvrissement de la couche d'ozone est-il un problème?

L'appauvrissement de notre « écran solaire » naturel qu'est l'ozone permet à davantage de rayonnements nocifs d'atteindre la Terre, ce qui a des répercussions sur la santé. Beaucoup d'arbres et de plantes sont également touchés, y compris ceux qui sont importants pour notre approvisionnement alimentaire. Même les plantes des océans n'y échappent pas, ce qui peut menacer les écosystèmes marins ainsi que les pêcheries.

Que faisons-nous à ce sujet?

Sur la scène internationale, le Protocole de Montréal (1987) a constitué un accord historique pour réduire et finalement éliminer les SAO. Il a marqué le début d'une attention sérieuse de la part des gouvernements sur cette question. Au Nouveau-Brunswick, nous avons donné suite au protocole en adoptant des règlements stricts en vertu de la Loi sur la qualité de l'air.



Dioxyde de soufre (SO₂)

Qu'est-ce que c'est?

Le dioxyde de soufre (SO₂) est un gaz incolore. Il a une odeur forte, comme celle d'une allumette que l'on vient d'allumer. En cas de concentration élevée, de nombreuses personnes peuvent constater un goût acide dans l'air.

D'où provient-il?

Le dioxyde de soufre est un sous-produit de la combustion de combustibles contenant du soufre, comme le pétrole et le charbon. Les principales sources sont les centrales électriques alimentées par des combustibles fossiles, les raffineries de pétrole, les usines de pâte à papier, les fonderies et les systèmes de chauffage industriel.

Quels en sont les effets?

De fortes concentrations de SO₂ peuvent endommager les arbres et les cultures agricoles et corroder les métaux. Les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou de maladies pulmonaires et cardiaques chroniques sont les plus sensibles au SO₂ et peuvent avoir des problèmes. Même les personnes qui ne souffrent pas de ces problèmes de santé peuvent trouver le SO₂ irritant pour les yeux et la gorge.

Le SO₂ se combine avec la vapeur d'eau dans les nuages pour former un acide et contribue considérablement aux dépôts acides (les « pluies acides »).

Oxydes d'azote (NO_x)

Qu'est-ce que c'est?

Les oxydes d'azote sont un groupe de gaz produits lorsque l'azote et l'oxygène se combinent, généralement lors de la combustion de combustibles à des températures et des pressions élevées. Les oxydes d'azote, qui comprennent le dioxyde d'azote (NO₂), le monoxyde d'azote (NO), l'oxyde nitreux (N₂O) et d'autres composés azote-oxygène, sont désignés collectivement par le terme NO_x.

D'où proviennent-ils?

L'une des principales sources de NO_x au Nouveau-Brunswick est la combustion de carburants fossiles par les véhicules à moteur et les centrales électriques. Les autres sources comprennent les usines de papier et de pâte kraft, la combustion du bois, l'incinération des déchets, le raffinage du pétrole et la production de gaz, ainsi que tous les processus de combustion.

Quels en sont les effets?

Les NO_x peuvent irriter les poumons et diminuer notre résistance aux infections respiratoires. Ils peuvent endommager la végétation, y compris les cultures alimentaires. Les NO_x peuvent également endommager divers matériaux; par exemple, ils corrodent les métaux, décolorent les tissus et dégradent le caoutchouc.

Les NO_x sont un facteur important dans la formation des dépôts acides (comme le SO₂). En outre, lorsqu'ils se combinent aux composés organiques volatils (COV) dans la lumière du soleil, les NO_x contribuent à la formation d'ozone troposphérique et de smog.



Problèmes liés : Aérosols acides et dépôts acides (pluies acides)

Le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote peuvent se combiner avec l'humidité de l'air. Lorsque c'est le cas, un acide très dilué peut se former, lequel produit à son tour des pluies, de la neige, du brouillard et des particules de poussière acides.

Les dépôts acides endommagent le feuillage des arbres et des plantes, et peuvent réduire le rendement des cultures vivrières. Ils rendent les eaux de nos lacs et de nos cours d'eau plus acides, peuvent altérer les écosystèmes qui abritent les poissons, les forêts et la faune, et peuvent modifier la qualité de notre eau potable.

L'eau acidifiée a tendance à absorber des métaux nocifs tels que l'arsenic, qui se trouve naturellement dans le sol, et le mercure, qui peut être présent dans le sol et dans l'air. Les fines particules acides peuvent avoir des effets nocifs sur les humains.

Historiquement, c'est le sud-ouest du Nouveau-Brunswick qui a été le plus touché, car il a tendance à se trouver sur la trajectoire directe des principaux systèmes météorologiques et les sols et les bassins hydrographiques y sont extrêmement sensibles à l'acidité. En outre, le pouvoir tampon naturel de la géologie du substratum rocheux et des eaux de surface dans les régions plus au nord de la province permet de mieux combattre les effets des dépôts acides.

Bien que les sources d'émissions du Nouveau-Brunswick contribuent au problème, une grande partie des dépôts acides que nous recevons dans notre région sont transportés à partir de sources du centre du Canada et de l'est des États-Unis.

Surveillance des pluies acides

Le Nouveau-Brunswick a mis en place un programme de surveillance des pluies acides depuis les années 1980. Cette surveillance a confirmé que les réductions des émissions au fil des ans ont réduit considérablement la quantité de dépôts acides que nous recevons.



Échantillonneur pour l'analyse des pluies acides



Le sulfure d'hydrogène (H₂S)

Qu'est-ce que c'est?

Le sulfure d'hydrogène (H₂S) est un gaz incolore plus lourd que l'air. C'est un gaz de « soufre réduit », avec une odeur caractéristique d'œufs pourris.

D'où provient-il?

Dans la nature, le sulfure d'hydrogène est présent sous la surface de la Terre en tant qu'impureté dans le gaz naturel, et peut également se former lors de la décomposition naturelle, comme dans les marais et les marécages. Les sources industrielles de H₂S comprennent les usines de pâte kraft, les raffineries de pétrole, les installations de traitement des eaux usées, les parcs d'engraissement du bétail et les usines de transformation du poisson.

Quels en sont les effets?

Même à de très faibles concentrations (moins de 1 ppb), nous sommes certainement conscients de la présence de H₂S en raison de son odeur caractéristique. À des concentrations plus élevées, il peut être irritant pour les yeux et les muqueuses, aggraver les problèmes respiratoires et provoquer des nausées, de la fatigue et des maux de tête. La gravité de ses effets sur la santé s'accroît avec les concentrations et les durées d'exposition. Le H₂S est très corrosif pour certains métaux et se dissout dans l'eau pour former un acide. Il se transforme en dioxyde de soufre (SO₂) lorsqu'il est brûlé, ce qui contribue aux pluies acides.

Quelle est cette horrible odeur? Gaz à teneur réduite en soufre

Si vous constatez une odeur distinctive « d'œuf pourri » dans l'air extérieur, c'est que vous détectez la présence d'un groupe de polluants atmosphériques connus sous le nom de gaz sulfureux réduits. Au Nouveau-Brunswick, nous surveillons et déclarons ces gaz globalement sous le nom de « soufre réduit total » (SRT).

Les gaz sulfureux réduits ont un faible « seuil olfactif », ce qui signifie que nous pouvons facilement les sentir, même à des concentrations extrêmement faibles (aussi peu qu'une partie par milliard). À des concentrations aussi faibles, les gaz de SRT sont bien en deçà des recommandations et constituent généralement plus une nuisance qu'un problème de santé.



Composés organiques volatils (COV)

Qu'est-ce que c'est?

Les COV sont un groupe de substances contenant du carbone. Certains de ces composés se présentent sous forme de gaz; ceux qui sont liquides, comme l'essence, s'évaporent facilement, d'où le terme « volatil » Des milliers de COV différents existent dans l'air, dont beaucoup sont présents naturellement.

D'où proviennent-ils?

La production et la combustion de combustibles fossiles en sont une source majeure. Les COV sont également émis par divers procédés industriels et par l'évaporation de solvants et de combustibles liquides tels que l'essence, les diluants pour peinture, l'alcool à friction, les allume-feu pour barbecue ou l'essence à briquet. Les peintures et les vernis à l'huile émettent également des COV.

Quels en sont les effets?

Les composés organiques volatils, réagissant avec d'autres substances telles que les NOX en présence de chaleur et d'un fort ensoleillement, contribuent à la formation d'ozone troposphérique et de smog. Certains COV, comme le benzène sont également toxiques.

Monoxyde de carbone (CO)

Qu'est-ce que c'est?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et sans saveur.

D'où provient-il?

Le CO est produit par la combustion incomplète de matériaux contenant du carbone tels que le charbon, le pétrole, l'essence, le bois ou le gaz naturel. Les véhicules à moteur peuvent être une source importante de monoxyde de carbone. On trouve des niveaux plus élevés de CO dans les rues des villes où la circulation est intense et dans les espaces confinés comme les garages de stationnement. Les feux de forêt, l'activité industrielle et les systèmes de chauffage domestique y contribuent également de façon appréciable.

Le petit nombre de villes et la faible population du Nouveau-Brunswick signifient que le CO n'est normalement pas un problème dans notre environnement extérieur. Les niveaux surveillés s'approchent rarement de l'une ou l'autre des normes de qualité de l'air existantes. Les récentes améliorations de l'efficacité des moteurs d'automobiles et d'autres appareils à combustion contribuent également à réduire les niveaux de CO ambiants dans nos collectivités (une efficacité accrue se traduit généralement par une combustion plus complète du carburant, et donc par une production moindre de CO).



Quels en sont les effets?

Le CO touche principalement les systèmes cardiovasculaire et nerveux de l'organisme. Les symptômes peuvent inclure des vertiges, des maux de tête et de la fatigue. Une très forte exposition au CO a été associée à des troubles de la vision, de la capacité de travail, de la capacité d'apprentissage, de la dextérité manuelle et de l'exécution de tâches complexes.

Le CO interfère avec la capacité du sang à transporter l'oxygène vers les organes et les tissus vitaux. Par conséquent, le monoxyde de carbone peut avoir des effets défavorables sur tout être vivant qui a besoin d'oxygène pour survivre. Les oiseaux et d'autres animaux sauvages vulnérables peuvent tomber malades ou mourir d'une exposition au CO à des niveaux qui peuvent être sans danger pour les humains. Cependant, même des concentrations relativement faibles de CO peuvent causer du tort aux enfants et à d'autres personnes sensibles, comme les personnes souffrant de maladies cardiaques. La plupart des adultes en bonne santé n'en sentiront les effets qu'à des concentrations plus élevées.



Gaz à effet de serre et changement climatique

Les gaz à effet de serre (les plus préoccupants sont le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux) sont des gaz qui piègent une partie de l'énergie thermique infrarouge rayonnée par la surface de la Terre et la maintiennent dans l'atmosphère. Ce piégeage de la chaleur modifie l'équilibre entre l'énergie reçue du soleil et l'énergie rayonnée par la Terre. Il s'ensuit des changements dans les températures de l'air, de la terre et de la mer, ce qui influence les régimes météorologiques à l'échelle mondiale et régionale. En d'autres termes, il modifie le climat.

Les effets du changement climatique

Le changement climatique est déjà en cours, entraînant de multiples modifications dans différentes régions qui s'accroîtront toutes avec la poursuite du réchauffement de la planète. Il s'agit notamment de modifications de l'humidité et de la sécheresse, des vents, de la neige et de la glace, des zones côtières et des océans.

Le Nouveau-Brunswick subit déjà les effets des changements climatiques, et la situation va s'aggraver.

Il fera plus chaud : la température moyenne a augmenté et continuera d'augmenter, entraînant des épisodes de chaleur extrême plus nombreux et des effets connexes sur la santé publique, tels que le stress thermique.

Ce sera plus humide : le cycle de l'eau s'intensifie. Il en résulte des précipitations extrêmes et un risque accru d'inondations, qui endommagent les maisons, les biens et les routes.

Il y aura plus de tempêtes : attendez-vous à des conditions météorologiques extrêmes, comme des vents violents et des tempêtes de verglas. Il y aura donc davantage de pannes de courant et de dommages aux maisons, aux lignes électriques et aux autres infrastructures essentielles.

La faute aux humains

Des preuves irréfutables confirment que les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines sont la cause principale du réchauffement climatique que nous connaissons aujourd'hui. Un bon nombre des changements observés dans le climat sont sans précédent depuis des milliers d'années, voire des centaines de milliers d'années.

Le dernier [rapport](#) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations unies (ONU) montre que les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines sont responsables de l'augmentation de la température moyenne de la planète d'environ 1,1 °C depuis 1850-1900, et constate qu'au cours des 20 prochaines années, cette augmentation devrait atteindre ou dépasser 1,5 °C.

Le niveau de la mer va s'élever : on prévoit une augmentation d'un mètre du niveau de la mer d'ici 2100 qui contribuera à aggraver les inondations et l'érosion côtières, ce qui entraînera la disparition de zones naturelles telles que les dunes, les plages et les terres humides.



L'océan va changer : les changements comprennent le réchauffement des eaux, la fréquence accrue des vagues de chaleur océaniques, l'acidification des océans et la réduction de l'oxygène, qui auront des répercussions sur les ressources marines, les écosystèmes et la biodiversité.

Principaux gaz à effet de serre

Dioxyde de carbone (CO₂)

Qu'est-ce que c'est?

Le dioxyde de carbone (CO₂) est un gaz incolore et inodore, présent à la fois dans la nature et dans les activités humaines. Il s'agit du plus important gaz à effet de serre, car il est responsable de la plus grande partie du réchauffement lié aux activités humaines.

D'où provient-il?

Le dioxyde de carbone est produit lorsque nous brûlons des combustibles fossiles dans nos véhicules, nos centrales électriques, nos usines et nos systèmes de chauffage. Les combustibles fossiles comprennent, entre autres, le charbon, le mazout, le gaz naturel et le propane. Le CO₂ est également produit naturellement lorsque les êtres vivants respirent et par la décomposition de la matière organique. Les feux de forêt sont une source naturelle importante de CO₂ et ont un double impact. Dans la nature, les arbres et les plantes absorbent du dioxyde de carbone et produisent de l'oxygène. Lorsque nous perdons des arbres à cause des incendies ou de la déforestation due à l'activité humaine, l'équilibre entre l'absorption et la libération de CO₂ est modifié.

Le dioxyde de carbone est naturellement présent dans l'atmosphère dans le cadre du cycle du carbone de la Terre (la circulation naturelle du carbone entre l'atmosphère, les océans, le sol, les plantes et les animaux). Cependant, les activités humaines modifient le cycle du carbone, à la fois en ajoutant davantage de CO₂ dans l'atmosphère et en influençant la capacité des puits naturels, comme les forêts et les sols, à éliminer et à stocker le CO₂.

Le dioxyde de carbone dans l'atmosphère atteint aujourd'hui des niveaux 50 % plus élevés que lorsque l'humanité a commencé à utiliser les combustibles fossiles à grande échelle.

Quels en sont les effets?

Le dioxyde de carbone est le plus important des gaz à effet de serre émis par les activités humaines. Il représente environ 78 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre dues aux activités humaines dans les 20 principales économies.

Méthane (CH₄)

Qu'est-ce que c'est?

Le méthane est un gaz incolore, inodore et hautement inflammable. Il est composé de carbone et d'hydrogène et est l'un des principaux composants du gaz naturel.

D'où provient-il?

Le méthane est présent partout dans la nature et dans l'environnement humain. Il est constamment formé, principalement au cours de processus de décomposition anaérobie avec l'aide de micro-organismes. Le méthane est produit à la fois dans les environnements naturels, tels que les terres humides ou les forêts, et les océans, et dans les environnements humains, tels



que l'agriculture, les décharges et les fuites involontaires des usines de gaz naturel. L'humain a une influence considérable sur le cycle du méthane : environ 60 % du méthane présent dans l'atmosphère est rejeté par l'activité humaine.

Depuis la révolution industrielle, les concentrations de méthane dans l'atmosphère ont plus que doublé.

Quels en sont les effets?

Alors que le dioxyde de carbone est plus abondant et a une durée de vie plus longue, le méthane est plus puissant pour piéger la chaleur pendant qu'il est présent.

Oxyde nitreux (N_2O)

Qu'est-ce que c'est?

L'oxyde nitreux (N_2O), couramment appelé gaz hilarant ou protoxyde d'azote, est un gaz incolore et ininflammable à température ambiante, avec une odeur et un goût métalliques légers. À température élevée, l'oxyde nitreux est un puissant oxydant semblable à l'oxygène.

D'où provient-il?

Le N_2O a des utilisations médicales importantes, notamment en chirurgie et en dentisterie, pour ses effets anesthésiants et analgésiques. Il est également utilisé comme oxydant dans le carburant des fusées et dans les courses automobiles pour augmenter la puissance des moteurs.

Bien qu'il existe de nombreuses sources de N_2O , la plus importante est l'agriculture, où

il est produit par la dégradation des engrais riches en azote par les bactéries du sol.

La concentration atmosphérique de N_2O augmente à un rythme d'environ 1 partie par milliard (ppb) par an. La comptabilisation mondiale des sources et des puits de N_2O indique qu'environ 40 % des émissions de N_2O proviennent de l'activité humaine et montre que la croissance des émissions est principalement due à la croissance agricole et industrielle.

Quels en sont les effets?

Il s'agit du troisième gaz à effet de serre à vie de longue durée et plus important est que sa présence dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter. Bien que l'ampleur des émissions soit moindre, la puissance du gaz est beaucoup plus forte. Il contribue de manière substantielle au réchauffement de la planète.

Outre le rôle qu'il joue dans le réchauffement de la planète, le N_2O est également une substance qui appauvrit la couche d'ozone, ayant un effet comparable à celui des chlorofluorocarbones (CFC).



Actions contre les changements climatiques

Comparaison des impacts

Chacun des principaux gaz à effet de serre a un impact différent sur le réchauffement de la planète. Leur puissance dépend de la durée pendant laquelle ils restent dans l'atmosphère une fois émis (avant d'être décomposés ou réabsorbés) et de leur capacité physique à piéger la chaleur.

Gaz à effet de serre	Durée de vie dans l'atmosphère	Potentiel de réchauffement de l'atmosphère* (sur 100 ans)
Dioxyde de carbone	De 20 à 200 ans	1X
Méthane	12 ans	25X
Oxyde nitreux	114 ans	298X

*Par rapport au dioxyde de carbone.

Certains des changements déjà enclenchés, comme l'élévation continue du niveau de la mer, sont irréversibles sur des centaines ou des milliers d'années. Toutefois, des réductions fortes et durables des émissions de gaz à effet de serre, pour atteindre au moins des émissions nettes nulles d'ici 2050, limiteraient de nombreux autres effets néfastes. Des réductions immédiates, rapides et à grande échelle des émissions de gaz à effet de serre sont nécessaires pour limiter le réchauffement à près de 1,5 °C, voire 2 °C, tant que c'est encore possible.

La plupart des pays industrialisés limitent leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Canada a signé un certain nombre d'accords internationaux importants, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 1992. Cet accord a donné lieu à des efforts internationaux visant à réduire les gaz à effet de serre à des niveaux permettant de stabiliser le changement climatique mondial.

En 2016, le Canada est devenu signataire de l'Accord de Paris, un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Dans le cadre de cet accord, le Canada a établi son engagement de contribution déterminée au niveau national (CDN) visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport aux niveaux de 2005. Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) de 2016 était le tout premier plan climatique national du Canada élaboré avec les



provinces et les territoires, et en consultation avec les peuples autochtones. Il s'agissait d'une première étape importante pour le Canada vers l'atteinte de son objectif de l'Accord de Paris. De même, en 2016, le Nouveau-Brunswick a également publié un nouveau plan d'action sur les changements climatiques, La transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qui comprenait un engagement à réduire ses émissions annuelles de gaz à effet de serre à 10,7 mégatonnes, soit environ 47 % sous les niveaux de 2005, d'ici 2030.

En décembre 2020, le gouvernement du Canada a présenté le document Un environnement sain et une économie saine – Plan climatique renforcé du Canada, en réponse à un engagement plus fort de la CDN, qui consiste à réduire les émissions de 40 % à 45 % d'ici 2030. Le plan s'appuie sur les efforts actuellement déployés dans le cadre du CPC pour réduire davantage la pollution, créer des emplois plus durables et soutenir une économie et un environnement plus sains. En outre, dans le cadre du plan, le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer la première stratégie nationale d'adaptation du Canada.

De même, le Nouveau-Brunswick renouvelle son Plan d'action sur les changements climatiques, afin de renforcer les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à accroître notre adaptation et notre résilience aux changements climatiques. Pour de plus amples renseignements sur les mesures prises par le Nouveau-Brunswick en matière de changements climatiques, y compris les plans d'action sur les changements climatiques et les rapports d'étape antérieurs, visitez le site Web du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux à l'adresse suivante :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/egl.html>

Pour de plus amples renseignements sur l'action nationale et internationale du Canada en matière de changements climatiques, visitez le site Web du gouvernement du Canada à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr.html>



Travailler ensemble afin d'assurer la qualité de l'air

La protection de la qualité de l'air et du climat représente un défi de taille. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a des choses que la société et les particuliers peuvent faire pour y contribuer.

Qu'est-ce qui améliore la qualité de l'air?

Législation

C'est la législation qui donne au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick le mandat et l'autorité légale de protéger l'environnement. La Loi sur la qualité de l'air constitue le principal cadre des efforts locaux et provinciaux visant à protéger la qualité de l'air. Elle donne au public la possibilité de participer à la prise de décisions sur la qualité de l'air et permet de prendre des mesures contre les pollueurs lorsque l'environnement ou la santé humaine sont menacés.

La Loi prévoit également des objectifs particuliers de qualité de l'air pour guider le Ministère dans son application de la législation. Ces objectifs sont élaborés par les ministres de l'Environnement et des Gouvernements locaux et de la Santé, avec la participation des citoyens et des groupes d'intervenants.

Nous avons actuellement des objectifs réglementés pour les principaux polluants suivants : monoxyde de carbone, sulfure d'hydrogène, dioxyde d'azote, dioxyde de soufre et particules en suspension totales.

Le gouvernement fédéral joue également un rôle important par le biais de la surveillance

et de la recherche à l'échelle nationale, ainsi que par l'établissement de normes nationales pour les principaux polluants et industries. Le gouvernement fédéral participe également à des organismes internationaux qui effectuent des recherches, surveillent et établissent des directives concernant les émissions et le transport sur longues distances des polluants qui ont une répercussion sur la qualité de l'air ambiant.

Coopération fédérale, provinciale et territoriale

Au Canada, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires gèrent conjointement la qualité de l'air en participant au Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME).

Le CCME fournit un cadre organisationnel qui permet aux administrations participantes de repérer les principaux problèmes de qualité de l'air et d'élaborer conjointement des orientations sur la façon de les aborder.

Le CCME a élaboré un système de gestion de la qualité de l'air (SGQA), qui est actuellement mis en œuvre dans tout le Canada. Le SGQA comporte de multiples facettes, mais ses principaux moteurs d'amélioration de la qualité de l'air sont les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA). Les NQAA sont maintenant en place pour les matières particulaires fines ($PM_{2,5}$), l'ozone troposphérique, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre.

Pour de plus amples renseignements sur le CCME, veuillez consulter le site suivant :

www.ccme.ca

Prévention et contrôle de la pollution

L'objectif global est d'empêcher le rejet de contaminants dans l'air. Comment pouvons-nous y parvenir?

Au Nouveau-Brunswick, les industries et les autres grandes sources d'émissions doivent demander un agrément d'exploitation, qui comprend des conditions visant à limiter la quantité et le type de polluants rejetés et à établir des normes et méthodes pour les rapports et la surveillance. Un agrément peut être assorti d'un large éventail de conditions, en fonction de la nature de l'installation et de la sensibilité de la zone dans laquelle elle est située. La violation d'un agrément est interdite par la loi.

Dans le cadre de l'agrément d'exploitation, les inspecteurs et les ingénieurs du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux travaillent avec les titulaires des agréments pour trouver des solutions ou élaborer des plans de réduction des émissions atmosphériques. Il est parfois possible de réduire les émissions en installant des épurateurs ou d'autres dispositifs antipollution, ou en passant, par exemple à un combustible de qualité supérieure. Les grands émetteurs

peuvent être tenus de faire fonctionner des appareils de surveillance de la qualité de l'air dans leurs cheminées ou dans la zone environnante comme condition de leur agrément.

Air pur – Participez!

Vous voulez participer à l'examen des agréments des principales sources de pollution atmosphérique dans la province?

La Loi sur l'assainissement de l'air du Nouveau-Brunswick offre des possibilités de participation du public. Nous vous invitons à participer!

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Web :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/egl.html>

Nous disposons également d'un système de surveillance de la qualité de l'air à l'échelle de la province qui analyse l'air pour y détecter diverses substances, ce qui nous aide à prendre des décisions responsables et à éviter les situations où des polluants potentiellement dangereux pourraient être rejetés dans l'environnement.

Pour de plus amples renseignements sur nos activités de surveillance de la qualité de l'air, veuillez consulter notre rapport annuel le plus récent sur les résultats de la surveillance de la qualité de l'air, ou visitez notre portail de données sur la qualité de l'air :

www.elgegl.gnb.ca/AirNB

Enfin, en tant qu'individus, nous avons tous une responsabilité de veiller à ce que nos activités et nos modes de vie n'aient pas d'effet nuisible pour l'environnement. Les efforts combinés d'individus ont l'avantage collectif d'améliorer l'environnement.



Observation et exécution

La préoccupation première du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux est de protéger l'environnement et de promouvoir le respect de la loi. Notre politique d'observation et d'exécution représente une approche qui s'applique aux individus et aux entreprises et qui encourage les fonctionnaires à chercher d'abord à faire respecter la loi par les pollueurs et à recourir à l'application de la loi lorsque les autres moyens n'ont pas abouti. Nous effectuons des visites régulières, programmées ou non, aux sources d'émissions. Nous répondons également aux renseignements reçus du public et d'autres organismes gouvernementaux. Lorsqu'une inspection révèle qu'une infraction a été commise, nous disposons d'une série d'options administratives pour assurer la conformité, tel que des avertissements, des contraventions, des amendes, des arrêtés ministériels et des injonctions, ou nous pouvons avoir recours à une enquête officielle et à des poursuites. Notre réponse variera en fonction de la violation suspectée.

Sensibilisation à l'environnement

Un peu d'information contribue grandement à la protection de l'environnement! Au fur et à mesure que nous en apprenons davantage sur l'environnement et l'impact des activités humaines sur celui-ci, nous modifions notre comportement pour en atténuer les effets. Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux fournit une série de renseignements au public sur des questions aussi diverses que la gestion des pesticides, le compostage et, bien sûr, la qualité de l'air, et collabore souvent avec d'autres groupes et organismes pour soutenir leurs efforts de sensibilisation du public.

Engagement communautaire

Oui, les activités humaines contribuent à la pollution atmosphérique, mais nous faisons aussi partie de la solution. Les problèmes locaux sont généralement mis en lumière en premier lieu lorsque des voisins s'unissent pour porter leurs préoccupations à l'attention du public, ce qui peut parfois donner l'alerte sur des problèmes plus vastes ou ouvrir de nouvelles voies à la recherche. De petites actions peuvent mener à de grands changements.

Les groupes communautaires et environnementaux ont toujours joué un rôle précieux dans la gestion de la qualité de l'air en agissant en tant que plaidoyers et éducateurs. Ils nous aident à comprendre l'impact des activités humaines et à établir de nouvelles priorités pour notre société. En exprimant leurs préoccupations, ces groupes peuvent devenir d'importants agents de changement en contribuant à orienter la législation ou les programmes qui protègent notre environnement.



Incidents liés à la qualité de l'air

Vous avez des préoccupations concernant la qualité de l'air de votre région ou les émissions d'une installation? Veuillez communiquer avec le bureau régional du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux le plus près :

Région de Bathurst

Tél. : 547-2092

Adresse courriel : elg.egl-region1@gnb.ca

Région de Miramichi

Tél. : 778-6032

Adresse courriel : elg.egl-region2@gnb.ca

Région de Moncton

Tél. : 856-2374

Adresse courriel : elg.egl-region3@gnb.ca

Région de Saint John

Tél. : 658-2558

Adresse courriel : elg.egl-region4@gnb.ca

Région de Fredericton

Tél. : 444-5149

Adresse courriel : elg.egl-region5@gnb.ca

Région de Grand-Sault

Tél. : 473-7744

Adresse courriel : elg.egl-region6@gnb.ca



Qu'est-ce que les gens peuvent faire?

Se tenir au courant. Les ressources proposées dans cette brochure peuvent vous aider à en apprendre davantage sur la qualité de l'air en général et sur les aspects qui revêtent une importance particulière pour les résidents du Nouveau-Brunswick.

La Loi sur la qualité de l'air offre aux individus la possibilité de participer activement. **Participez** au processus d'examen des agréments sur la qualité de l'air de catégorie I ou à l'établissement des objectifs de qualité de l'air du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils sont présentés.

La production d'électricité peut être une source importante de pollution atmosphérique, il est donc important d'utiliser l'électricité de manière judicieuse.

Réduisez votre consommation d'énergie à la maison en améliorant l'isolation et l'étanchéité. Choisissez des appareils à faible consommation d'énergie chaque fois que c'est possible.

Choisissez un **véhicule à émissions faibles ou nulles**. Maintenez votre véhicule en bon état de marche pour améliorer son efficacité énergétique et réduire les émissions. Réduisez le nombre de déplacements inutiles et envisagez d'utiliser les transports en commun ou d'organiser un covoiturage. Essayez d'éviter toute utilisation inutile d'appareils fonctionnant au gaz, comme les tondeuses à gazon ou les souffleurs de feuilles.

Prévenez le rejet accidentel de substances appauvrissant la couche d'ozone (et de substances de remplacement) en faisant réviser régulièrement les réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs par des techniciens certifiés. Chaque année, faites vérifier l'étanchéité du système de climatisation de votre voiture et faites-le fonctionner toutes les semaines en hiver pour éviter les fuites au printemps. Choisissez des équipements sans danger pour la couche d'ozone dans la mesure du possible, et assurez-vous que les réfrigérants sont récupérés en toute sécurité dans les vieux appareils avant leur mise au rebut.

Pour **éviter toute fuite ou évaporation de COV**, stockez l'essence, les solvants, les peintures et les autres produits contenant des COV dans des récipients appropriés. N'achetez que la quantité que vous savez pouvoir utiliser rapidement. Jetez les récipients vides en toute sécurité, conformément aux instructions de l'étiquette.

Aidez la nature à purifier l'air en **plantant** un arbre ou en remplaçant l'herbe fine de la pelouse par des arbustes à feuilles et des plantes couvre-sol. Pendant que nous voyons à nos occupations, les arbres et les plantes font leur travail, absorbant le dioxyde de carbone et rejetant de l'oxygène dans l'air.

Si vous avez un poêle à bois, faites-le fonctionner au maximum de son efficacité en **brûlant du bois correctement** séché et coupé pour s'adapter à la chambre de combustion. Ajoutez un poêle encastré à un foyer ouvert ou remplacez un vieux poêle à bois par un appareil économe en énergie et certifié par l'Environmental Protection Agency (EPA).